



Ouverture filiale en allemagne???

Par **nath**, le **27/10/2008** à **18:27**

Bonjour

Je suis chef d'entreprise près de Strasbourg je loue des échafaudages et matériel de construction aux entreprises en B to B

je souhaite m'étendre en Allemagne, l'étude de marché est de bonne augure...seulement je me demande quel modèle d'entreprise privilégier la-bas succursale ou filiale sachant que j'ai peu de connaissances du droit allemand

Pourriez- vous m'aider?

Par avance merci